

AVIS DE PROPOSITION

Un avis de proposition est déposé par le conseiller municipal Serge Bonin à la séance du conseil municipal du 26 août 2024 concernant la gestion des chantiers routiers et de la circulation à Lévis.

CONSIDÉRANT QUE la ville de Lévis met déjà en place certaines mesures pour tenter d'assurer une gestion efficace des chantiers et minimiser les conséquences sur la circulation, via la direction de la mobilité;

CONSIDÉRANT QUE les nombreux chantiers cet été ont malgré tout causé des perturbations importantes à la circulation et ont eu des conséquences économiques négatives sur les commerçants locaux;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU que le conseil de ville de Lévis mandate l'administration de renforcer ses efforts pour améliorer la gestion des chantiers routiers en considérant les actions suivantes :

1. **Assurer la démobilitation des chantiers inactifs** en instaurant un délai maximal pour l'installation et le démontage de la signalisation des chantiers afin de réduire les entraves routières lorsqu'il y a une suspension du chantier de plus de 24 heures.
2. **Exiger des entreprises responsables des chantiers routiers** de garantir une circulation fluide et sécuritaire pour tous les usagers en déployant le personnel nécessaire. Cette exigence s'appliquerait non seulement aux déplacements des véhicules de chantier, mais également à la gestion de tous les modes de transport, incluant les automobilistes, les cyclistes et les piétons.
3. **Accélérer la mise en place d'une cartographie interactive** qui permet de voir en temps réel les entraves et l'état de la circulation à Lévis.


Signature du membre du conseil

26 août 2024

Remis à la greffière le 23 août 2024 et dépôt au conseil municipal du 26 août 2024